

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur la notice d'information relative au programme de rachat d'actions d'Itissalat Al-Maghrib

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 05 avril 2019, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions d'Itissalat Al-Maghrib.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Nombre maximum d'actions à détenir : 1 500 000 actions (soit 0,17% du capital) ;
- Prix maximum d'achat : 189 DH ou sa contre-valeur en euro;
- Prix minimum de vente : 98 DH ou sa contre-valeur en euro;
- Durée du programme : Du 08 mai 2019 au 06 novembre 2020.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira le 23 avril 2019.

Un extrait de la notice d'information sera publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, l'intégralité de la notice d'information visée par l'AMMC est :

- Remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
 - au siège d'Itissalat Al-Maghrib ;
 - au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site Internet.

Enfin, elle est également disponible sur le site de l'AMMC (www.ammc.ma).

CP/EM/004/2019